

RENATA KRUPA

LES TERMES D'ADRESSE ET LES TITRES HONORIFIQUES
DANS LES DISCOURS DE JEAN-PAUL II
POUR LES VŒUX AU CORPS DIPLOMATIQUE.
ÉTUDE CONTRASTIVE POLONAIS-FRANÇAIS

TERMS OF ADDRESS AND HONORIFIC TITLES
IN THE SPEECHES OF JOHN PAUL II FOR GREETINGS TO THE DIPLOMATIC CORPS.
POLISH-FRENCH CONTRASTIVE STUDY

Abstract

The article deals with the terms of address and the titles in the speeches of the Pope John Paul II to the Diplomatic Corps accredited to the Holy See, in Polish and French versions. On the one hand, those speeches are a source of reflection; and, on the other hand, they are an interesting material for linguistic studies. One of the features of the terms of address which aim to conform to the ceremonial aspect of these meetings is the presence of solemn titles that exist in the both languages. In addition to honorary address terms which refer to honourable functions, e.g. *Your Excellency* or *Ambassador*, one can find universal titles, e.g. *Ladies and Gentlemen*, whose semantic value reflects their historical and cultural differences, and, at the same time, the differences in their use.

Key words: terms of address; verbal politeness; contrastive analysis.

L'objectif de ce travail est de comparer les termes d'adresse et les titres honorifiques employés dans la version polonaise des discours de Jean-Paul II pour les vœux au corps diplomatique avec les mêmes termes traduits en français. Les textes pris en compte datent des années 2001-2005.

Dr RENATA KRUPA – responsable de la Section de polonais à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Faculté des Langues, Langues Etrangères Appliquées anglais-polonais) ; ses recherches portent sur la pragmatique contrastive : injonction, politesse, termes d'adresse, marqueurs de discours ; adresse de correspondance – courriel : renata.krupa@univ-lyon3.fr.

Cette étude comportera 4 parties. La première sera consacrée à la description des termes d'adresse dans les deux cercles langagiers que constituent la langue polonaise et la langue française. La deuxième partie tentera d'expliquer quelle est la fonction des termes d'adresse dans les vœux qui pragmatiquement, constituent un acte de langage à part entière. Dans la troisième partie, nous présenterons le statut grammatical du mot *pan* et son rôle particulier dans la culture polonaise. La dernière partie sera consacrée à l'analyse des termes d'adresse présents dans les textes étudiés.

1. LA PLACE DES TERMES D'ADRESSE PARMI LES RÈGLES DE POLITESSE

1.1. SPÉCIFICITÉ NORMATIVE DU MODÈLE DE POLITESSE POLONAIS ET FRANÇAIS

Les termes d'adresse jouent un rôle fondamental dans l'établissement et le maintien de la relation. Le fonctionnement des termes d'adresse s'inscrit dans le cadre d'une deixis personnelle et sociale (Charaudeau et Mainguenu 2002 : 30). Par *termes d'adresse* on entend « l'ensemble d'expressions à tête nominale, voire pronominale, susceptibles d'être utilisées par le locuteur pour se référer à son allocutaire » ou, en simplifiant, l'ensemble des constructions dont dispose le locuteur pour désigner son allocutaire. Ces expressions possèdent en général une valeur déictique (se référant au destinataire du message) et une valeur relationnelle permettant d'établir entre les interlocuteurs un certain type de lien socio-affectif.

La pratique de l'adresse relève à la fois d'une norme linguistique et d'une norme socio-culturelle. Pour cette raison, l'utilisation des termes d'adresse s'inscrit dans le modèle de politesse général. Les manuels de savoir-vivre livrent un ensemble de prescriptions et de proscriptions destinées à bien maîtriser les codes de bonne conduite. En polonais, les règles de politesse ont été développées par M. Marcjanik (1997). L'auteur décrit les stratégies de politesse utilisées dans la deuxième moitié du XX^e siècle dans le cercle culturel et langagier polonais. Elle distingue les caractéristiques suivantes :

- 1) Une symétrie dans les comportements de politesse, cela suppose une égalité et une réciprocité lors de l'utilisation des différentes formes de politesse ;
- 2) Une solidarité avec le partenaire ;

- 3) Une position de subordonné qui consiste à valoriser le partenaire, même au dépend du locuteur lui-même ;
- 4) Une règle qui impose de refuser tous les compliments à son sujet ainsi que de se vanter de son savoir-faire. Il s'agit donc de se dévaloriser et de diminuer ses propres mérites.

Parmi les auteurs français, qui ont consacré une importante partie de leurs recherches à la problématique de la politesse, nous pouvons citer D. Picard. Dans son livre consacré à la politesse, l'auteur (Picard 1998 : 80) définit les quatre piliers du savoir-vivre français :

- 1) la sociabilité,
- 2) l'équilibre,
- 3) le respect d'autrui,
- 4) le respect de soi.

Choisir une forme d'adresse engage le locuteur et lui permet de faire un choix qu'il juge le plus approprié par rapport au locuteur, à la relation et à la situation. La liberté de choix se traduit par l'utilisation du *tutoiement* ou du *vouvoiement*, des titres, des termes affectifs ou d'autres formes d'adresse. Respecter autrui signifie, entre autres, lui manifester de la considération. Cette dernière s'exprime à travers les termes d'adresse adaptés.

1.2. LA FONCTION ET LE CLASSEMENT DES TERMES D'ADRESSE

Comme le remarque C. Kerbrat-Orecchioni (2010 : 24), les termes d'adresse possèdent une *fonction identificatoire* (elle permet de désigner l'interlocuteur), une *fonction catégorielle* (elle permet de catégoriser l'interlocuteur grâce au métier ou à la fonction exercée) ainsi qu'une *fonction valorisante* qui permet de mettre en valeur l'autre, à l'exception des termes injurieux ou insultants. Certains titres honorifiques comme *ekscelencja* (*excellence*) sont employés dans le registre cérémonieux. Et c'est de ce registre qu'il s'agira lors de la rencontre de Jean-Paul II avec les ambassadeurs de différents pays. Dans les titres, nous pouvons voir une valorisation positive des allocutaires qui s'exprime dans les lexèmes comme *panie ambasadorze* (*monsieur l'ambassadeur*) mais aussi *panie inżynierze* (*monsieur l'ingénieur*) ou *panie profesorze* (*monsieur le professeur*). Dans la langue polonaise, les titres permettent une précision plus grande car seul le terme d'adresse *pan* au vocatif paraît peu flatteur et trop général. L'emploi des titres permet également de concilier le respect des distances et la facilitation des contacts.

L'utilisation des termes d'adresse demande la maîtrise à la fois du code linguistique et du code culturel. L'une des thèses consacrées aux termes d'adresse en français (Guesle-Coquelet : 2009) prouve que les apprenants étrangers se heurtent le plus souvent aux difficultés d'ordre linguistique et socioculturel.

Le système de l'adresse se compose en polonais comme en français de **formes pronominales** et de **formes nominales**. En général, le paradigme des noms d'adresse est plus riche et varié que celui des pronoms d'adresse. Quant à ces derniers, leur choix se limite souvent aux pronoms de deuxième personne du singulier et du pluriel et parfois, comme c'est le cas du polonais, de troisième personne en fonction de la deuxième. Les noms d'adresse permettent d'exprimer des valeurs relationnelles et sociales plus concrètes. Ils sont généralement dotés d'une charge sémantique plus forte.

Le classement des termes d'adresse n'est pas un sujet nouveau et, depuis des années, les linguistes polonais et français ont essayé d'établir une liste complète de différents termes d'adresse.

Dans la langue polonaise, l'un des classements le plus détaillé des formes d'adresse nominales fut présenté par E. Tomiczek (1983 : 39-41). Selon l'auteur, nous pouvons distinguer les groupes suivants :

- ◆ Le prénom ;
- ◆ Le nom ;
- ◆ T1 Le titre standard : *pan/pani, ksiądz* (monsieur, madame, monsieur l'abbé) ;
- ◆ T2 Le titre collégial : *kolega, towarzysz, obywatel* (collègue, camarade, citoyen) ;
- ◆ T3 Le titre professionnel : *profesor, dyrektor, sekretarz, pułkownik, proboszcz, mistrz* (professeur, directeur, secrétaire, colonel, curé, maître) ;
- ◆ T4 Le titre symbolique : *magnificencja, ekscelecja, eminencja* (sa magnificence, son excellence, son éminence) ;
- ◆ T5 Le titre familial : *mama, dziadek, wujek* (maman, grand-père, oncle) ;
- ◆ T6 Le titre occasionnel : *jubilat, rodacy, szef, stary, kochanie* (jubilataire, concitoyens, chef, vieux, chéri).

Les titres standards avec *pan* sont employés, d'après l'auteur (Tomiczek 1983 : 77) « dans toutes ces expressions performatives dans lesquelles, en raison de conventions langagières de la société, il est impossible d'utiliser le pronom *ty* ».

Parmi les propositions de classement des termes d'adresse français les plus récentes, nous pouvons évoquer celui de C. Kerbrat-Orecchioni (2010 : 20). L'auteur distingue sept catégories de termes d'adresse, dont nous donnons les exemples les plus représentatifs :

- ◆ Les noms personnels (noms de famille, prénoms, diminutifs et surnoms) ;
- ◆ Les formes « *monsieur/madame/mademoiselle* » traitées comme des titres bien qu'ayant aujourd'hui perdu cette valeur ;
- ◆ Les titres : qu'ils soient hérités (titres nobiliaires) ou conférés (*Maître, patron*), les titres ont toujours une *valeur honorifique*. C'est le cas de *Votre Excellence* ou de *Votre Honneur* ;
- ◆ Les noms de métier et de fonction : *garçon, chauffeur, chef* ;
- ◆ Les termes relationnels marquant une relation de parenté : *maman, tonton*, une relation affective : *chers amis*, une relation professionnelle : *cher collègue* ;
- ◆ Les labels qui cataloguent l'interlocuteur : *mon gars, mec, les filles* ;
- ◆ Les termes affectifs : *mon petit, mon ange, ma puce*.

2. LE VŒU COMME ACTE DE LANGAGE

Le vœu est une sorte de manifestation de politesse sociale. Des études récentes (Katsiki 2001) ont montré que le vœu n'est pas un acte universel mais un acte culturellement déterminé et sa définition ne peut être conçue qu'à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée.

Les termes d'adresse qui accompagnent un acte relevant des rituels de politesse comme les salutations, les remerciements mais aussi ceux qui accompagnent d'autres actes comme les vœux, renforcent le caractère poli de l'énoncé et adoucissent ou renforcent l'acte de langage donné.

Le vœu est un acte dont l'emploi remplit des fonctions communicatives spécifiques. Nous pouvons définir le *vœu* suivant la définition de Katsiki (2001 : 89), adoptée dans sa thèse comme « un énoncé que le locuteur adresse à son interlocuteur afin d'exprimer son désir qu'un état de choses positif se produise pour celui-ci ». Le vœu possède également une puissante fonction relationnelle et constitue une manifestation verbale de la politesse linguistique. La formulation du vœu émane du désir du locuteur de faire plaisir à son interlocuteur et constitue une forme d'expression d'attention favorable à son égard. Le vœu a donc pour but de rapprocher les interlocuteurs. Il fait partie des *rituels interpersonnels*, c'est-à-dire des « actes

dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes » (Goffman 1974 :21).

Outre sa valeur relationnelle et affective, le vœu possède une dimension sociale. Les formules situationnelles, fortement conventionnalisées et stéréotypées comme les vœux de bonne année permettent de s'adapter à une norme sociale. Ils expriment une sorte de conformité à un certain savoir-faire rituel. D'où l'intérêt de personnaliser le vœu afin de le rendre plus sincère. Personnaliser son vœu permet de convaincre son interlocuteur de ses sentiments vrais, sincères et profonds.

Les vœux adressés au corps diplomatiques par le pape Jean-Paul II constituent également une sorte de rituel traditionnel autour du Nouvel An. Les invités attendent ce moment cérémoniel afin de pouvoir entendre un message de paix adressé par le pape aux représentants de différents pays. Le vœu est un acte dépendant du contexte qui inspire sa formulation. Pour formuler un vœu approprié, le locuteur doit prendre en considération l'ensemble de données contextuelles. Afin de produire un vœu réussi, le locuteur mobilise sa compétence pragmatique afin d'appliquer des conditions de réussite et adopter un comportement approprié qui est attendu par son interlocuteur. Les *vœux situationnels* (Katsiki 2001 : 127) constituent « des actes votifs fortement ritualisés, représentant parfois des solutions toutes faites et largement stéréotypées que la langue met à la disposition des locuteurs, afin qu'ils les formulent lors de situations sociales spécifiques, souvent émotionnellement chargée ».

Les vœux de Jean-Paul II adressés au corps diplomatique à l'occasion du Nouvel An constituent une sorte de politesse sociale qui permet de renforcer les liens de solidarité qui l'unissent aux autres membres de la communauté. Ils permettent une reconnaissance mutuelle et constituent une preuve d'appartenance au même univers, connu et respecté par tous.

Les stratégies de personnification des vœux sont variées. Parmi eux, nous pouvons trouver l'emploi des termes d'adresse ainsi que certains procédés lexicaux et syntaxiques, comme l'utilisation des verbes performatifs, par exemple le verbe *souhaiter* accompagné d'expressions comme *vraiment*, *sincèrement*, *du fond de mon cœur*. Ce sont les termes d'adresse employés par Jean-Paul II qui attireront tout particulièrement notre attention dans ce travail.

Le vœu est un acte de langage différemment nuancé dans différentes langues malgré les similitudes que présentent incontestablement certains systèmes linguistiques et cercles culturels.

3. LE STATUT GRAMMATICAL DE *PAN*

Les premiers mots auxquels nous nous intéressons sont les mots *panowie* (messieurs) et *panie* (mesdames) par lesquels Jean Paul II commence ses vœux. Ils sont employés en tant que substantifs au vocatif. La forme d'adresse complète par laquelle commencent les vœux est : *Ekscelencje, Panie i Panowie* (*Excellences, Mesdames et Messieurs*). Nous allons revenir au mot *ekscelencja* dans la partie consacrée à l'analyse des exemples du corpus.

Tout d'abord, il convient de distinguer en polonais deux lexèmes homonymiques *pan* : *pan* en tant que substantif et *pan* en tant que pronom de politesse. Cette dernière conception est présente en linguistique polonaise depuis les années 70 où on a commencé à dissocier *pan* substantif de *pan* pronom personnel. Le pronom personnel *pan* ainsi que son équivalent féminin *pani* et tous les autres pronoms de la deuxième personne du pluriel identifient la deuxième personne – l'interlocuteur actif (qu'il soit unique ou pluriel).

Le système des pronoms d'adresse varie d'une langue à l'autre. La langue polonaise moderne dispose de deux façons d'exprimer la politesse à travers les formes de distance *pan/pani* ou des formes de familiarité *ty*. La variante *ty* exprime une proximité familiale, de voisinage, professionnelle. Pour employer d'autres termes, nous pouvons parler de *ty* comme « adresse de base » (Bogusławski, 1985 : 474) par rapport à *pan* forme honorifique utilisée lors des contacts formels, neutres et individuels.

En polonais, les formes *pan/pani* sont syntaxiquement intégrées au paradigme des pronoms personnels. Depuis R. Huszcza (1980) et même bien avant cet auteur, certains linguistes ont remarqué ce phénomène, entre autres W. Doroszewski (1966 : 241) qui écrivait : « nous employons les mots *pan, pani*, qui possèdent presque le caractère des pronoms personnels », ou encore K. Pisarkowa (1979 : 6), qui parle de *pan* adressé à l'allocutaire comme d'un « pronom substitut de la deuxième personne ».

Comme le remarque H. Włodarczyk (1990 : 461), dans la langue polonaise, nous rencontrons fréquemment des syntagmes nominaux en fonction d'adresse dans lesquelles le substantif est accompagné d'un déterminant apposé tel que *pan, pani* (monsieur, madame), ou d'un titre professionnel ou social : *profesor, doktor* (professeur, docteur).

La forme *pan* souligne la distance entre les locuteurs et se distingue par son origine noble, dont une partie s'est conservée dans son sémantisme actuel, ce que A. Wierzbicka (1999 : 65) a mis en relief : « La tradition de la

noblesse au sens large du terme se transforma ensuite en tradition nationale polonaise, le respect des personnes considérées comme souveraines se cristallisa comme l'une des valeurs les plus importantes de la culture polonaise »

La composante sémantique différente dans la langue polonaise ne permet pas d'assimiler complètement *vous* à *pan/pani*. Contrairement à *vous* français, *pan* en polonais, contient un élément positif que A. Wierzbicka (1999 : 66) décrit de la manière suivante : « Je veux montrer que je sens quelque chose de bon envers toi, quelque chose que les gens montrent qu'ils sentent envers les gens qu'ils ne connaissent pas bien ».

En polonais, l'emploi d'un titre professionnel permet de rappeler la position de l'interlocuteur dans la hiérarchie. Les formes d'adresse analytiques *proszę pani*, *proszę pana* (équivalents de *madame*, *monsieur* en français) étant neutres, le locuteur préférera l'emploi plus souligné et identificateur à la fois des formes d'adresse comme *panie dyrektorze*, *panie doktorze*, *panie ambasadorze* (monsieur le directeur, monsieur le docteur, monsieur l'ambassadeur) etc.

Dans la langue polonaise moderne, les titres utilisés, qui ne sont plus les titres de noblesse, paraissent aussi innombrables d'où le terme polonais *tytułomania*, manie des titres. Pour donner l'exemple, la liste provisoire des titres employés en polonais moderne, selon le Corpus de la langue polonaise PWN 2002 (Łaziński 2006 : 133) comporte les constructions comme *pan magister* (*magister* est un titre donné aux personnes ayant le niveau d'études bac+5), *pan trener* (monsieur l'entraîneur) ou *pan policjant* (monsieur le policier) ».

Les formes honorifiques sont les formes grammaticalisées de la déférence. Parmi les procédés d'honorification nous avons en polonais certaines formes d'adresse, à savoir les titres de type *panie ambasadorze* (monsieur l'ambassadeur). Les titres honorifiques marquent la relation locuteur-allocutaire. La langue polonaise possède toute une panoplie de titres. La déférence reflète le statut hiérarchique des participants. Il existe des contextes où la politesse doit être de nature déférentielle pour établir un échange harmonieux.

Les termes honorifiques font partie des moyens linguistiques qui dépendent largement de la situation. Nous pouvons observer que la plupart des études sur les termes d'adresse adoptent une approche à la fois sociolinguistique et pragmatique. Si nous nous référons à A. Włodarczyk (1996 : 18),

dans le classement des termes honorifiques, on prend en considération les critères suivants :

- ◆ nature des termes exprimant le sentiment de respect ;
- ◆ caractère personnel ;
- ◆ référence à soi ou à autrui ;
- ◆ objet du sentiment de respect ;
- ◆ type de rapports hiérarchiques.

Ces paramètres s'avèrent importants dans une langue comme le polonais qui aime la titularisation, même entre les personnes se connaissant bien, par exemples les collègues du travail. La situation diffère quant à la langue française qui n'utilise pas beaucoup de titres. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 54) évoquait déjà ce problème en parlant de « crise des appellatifs en français contemporain ».

La catégorie d'honorification reflète les différences hiérarchiques qui existent dans la société donnée. Elle fut introduite dans les descriptions grammaticales par R. Huszcza (1980 : 235). Nous considérerons l'honorification, suivant R. Huszcza (1996), comme une catégorie lexicale et grammaticale. La langue polonaise dispose de moyens lexicaux et grammaticaux pour exprimer l'honorification. L'auteur décrit les parties du discours pour lesquelles la reconnaissance du niveau d'honorification est obligatoire. Il s'agit, entre autres, de l'opposition des pronoms personnels : *ty* familier – *pan/pani* distant (tu – monsieur, madame), *wy* non honorifique – *państwo* honorifique (vous – messieurs, mesdames), des noms au vocatif : *Jasiu* familier – *panie dyrektorze* distant (Jean – monsieur le directeur), des degrés de politesse différents des verbes à l'impératif : *pisz* – *niech pan pisze* – *niech pan będzie łaskaw pisać* (écris – écrivez – veuillez écrire).

Nous partageons l'avis des linguistes qui considèrent qu'en polonais il n'existe pas une opposition binaire *ty* – *wy*, mais à la place de *vous* universel, le polonais possède les pronoms personnels de troisième personne ainsi qu'une panoplie de titres utilisés en fonction des pronoms de troisième personne. Nous mentionnons à ce sujet les articles de Bogusławski (1985 : 47) qui admet l'existence des noms honorifiques à fonction des pronoms, et les décrit comme noms de deuxième personne ainsi que G. Stone (1981), un des pionniers de la conception de l'existence des pronoms de politesse en polonais. Enfin, A. Dąbrowska (1983 : 12), pour qui *pan*, *pani* sont des formes de politesse les plus répandues dans la langue polonaise.

4. LES TERMES D'ADRESSE ET LES TITRES HONORIFIQUES DANS LES VŒUX DE JEAN-PAUL II

Les discours analysés commencent par les termes d'adresse *Ekscelencje, Panie i Panowie* (*Excellences, Mesdames et Messieurs*) discours D1, D3, D4, D5, et plus rarement *Ekscelencje, Szanowne Panie, Szanowni Panowie* (traduits par : *Excellences, Mesdames et Messieurs*) D2. Il s'agit des appellatifs utilisés en apostrophe. Cette dernière permet de désigner l'interlocuteur et d'appeler son attention.

Les titres honorifiques de fonction ont pour objectif d'honorer le statut privilégié de l'interlocuteur et expriment le haut degré de politesse ce qui est respecté dans le discours polonais et sa version française.

En général, les titres renvoient à des fonctions sociales. *Excellence* « est un titre honorifique donné aux ambassadeurs, ministres, archevêques et évêques » (Petit Robert 1990 : 722). Le lexème polonais *ekscelencja* appartient à la catégorie des « titres symboliques » (Tomiczek 1983 : 39) et son homologue français aux « titres à valeur honorifique » (Kerbrat-Orecchioni 2010 : 20).

Parmi d'autres titres à valeur symbolique et honorifique présents dans le discours, nous pouvons citer les constructions suivantes :

- ◆ *Panie i Panowie Ambasadorowie oraz Szanowni Członkowie Korpusu dyplomatycznego przy Stolicy Apostolskiej* (Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et illustres Membres du Corpus diplomatique près de Saint-Siège) D5,
- ◆ *Panie i Panowie Ambasadorowie* (Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs) D5,
- ◆ *Panie Ambasadorze* (Monsieur l'Ambassadeur) D2 – terme d'adresse utilisé envers le Doyen du Corps Diplomatique qui est le représentant choisi du Corps diplomatique.

Nous pouvons constater que *pan/pani* en polonais ainsi que *madame/monsieur* en français accompagnent les noms de fonction et les titres, même si le phénomène est plus fréquent dans la langue polonaise. En français certains titres comme *Maître* (*Panie Mecenasie*) existent sans être précédés du lexème *monsieur*.

Quant aux termes d'adresse *pan/pani*, ils appartiennent en polonais aux *titres standard* (classement de Tomiczek 1983 : 39). En français *monsieur/madame* sont des titres ayant perdu la valeur du titre (Kerbrat-Orecchioni,

1992 : 22). *Monsieur* est historiquement, selon D. Perret (1970 : 113) « un titre conquis par la bourgeoisie sur la noblesse ». Il est valorisé positivement. La tradition polonaise de la politesse permet de voir le mot *pan* comme un titre né sur la base d'une synthèse de la tradition des élites nobles et de la tradition populaire.

Dans les discours de Jean-Paul II, les lexèmes *panie/panowie* ainsi que *mesdames/messieurs* apparaissent également seuls, sans titres supplémentaires :

- ◆ *Należy się Wam zatem podziękowanie, Panie i Panowie (Soyez donc remerciés, Mesdames et Messieurs) D1.*

A côté des formes nominales d'adresse, nous pouvons observer également la présence des pronoms de politesse. Le pape a fait le choix des formes moins distantes comme « *proszę Was* » (*je vous demande*) D3, qui expriment une proximité plus grande que *proszę Panów/ proszę Panie* (*je vous demande, Mesdames et Messieurs*). Il est intéressant de constater que la forme *proszę Państwa* (*je vous demande, Mesdames et Messieurs*) qui existe en polonais comme forme d'adresse n'est pas employée dans les textes analysés. Dans le discours, les pronoms personnels peuvent avoir également une fonction renforçatrice, de mise en relief, comme c'est le cas de l'exemple qui suit :

- ◆ *Wam, Panie i Panowie powierzam te myśli (A vous, Mesdames et Messieurs, je confie ces réflexions) D2.*
- ◆ *Myśli, którymi pragnąłem się z Wami podzielić (Telles sont les pensées que je tenais à vous confier) D2.*

Une autre façon de réduire la distance avec son interlocuteur consiste à se servir des formes inclusives du verbe. La forme inclusive comprend la première personne du pluriel. Il s'agit d'une situation dans laquelle à la fois le locuteur et l'interlocuteur sont engagés pour accomplir une action :

- ◆ *Zastanówmy się (Réfléchissons ensemble) D3.*
- ◆ *Wszyscy razem możemy (Tous, nous pouvons) D4.*

Le pape Jean-Paul II évoque dans ses discours les conflits de guerre et les situations qui détruisent l'homme. En tant que porteur de certaines valeurs, il appelle à la responsabilité collective et à l'action commune, d'où l'utilisation fréquente de ces formes.

CONCLUSION

La construction du système d'adresse est conditionnée culturellement. Le choix du terme approprié résulte de la connaissance des aspects normatifs de la langue et du savoir-vivre. Les termes d'adresse témoignent de la corrélation entre la structure de la langue, la politesse et les relations humaines. Le même mot adressatif dans deux cercles culturels différents peut avoir une signification différente. La complexité du *vouvoiement* en polonais et l'emploi des mots *pan/pani* en particulier le confirment. Les termes d'adresse utilisés par Jean-Paul II dans ses discours sont respectueux de la situation et de la position des interlocuteurs dans les deux langues, même si nous pouvons constater la volonté de réduire la distance à travers les constructions moins déférentielles.

RÉFÉRENCES

- Bogusławski Andrzej, 1985, « De l'adresse. Avec référence particulière au polonais », [in :] *Revue des études slaves*, LVII/3, 469-489.
- Brown Penelope, Levinson Stephen, 1987, *Politeness : Some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, 1992, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Dąbrowska Anna, 1983, « Formy zwracania się do innych w niektórych językach europejskich », [in :] *Studia Linguistica*, VIII, 5-19.
- Doroszewski Witold, 1966, *O kulturę słowa-poradnik językowy*, tom 2, Warszawa, PWN.
- Grybosiowa Antonina, 1990, « Formy ty i pan(-i) w kontaktach społecznych », [in :] *Poradnik Językowy*, 2, 59-64.
- Guesle-Coquelet Catherine, 2009, *Les termes d'adresse en français. Comment aider les non-francophones à en comprendre et maîtriser l'utilisation*, Paris, Harmattan.
- Huszcza Romuald, 1980, « O gramatyce grzeczności » [in :] *Pamiętnik Literacki*, LXXI, 1, 175-186.
- Huszcza Romuald, 1996, *Honoryfikatywność. Gramatyka. Pragmatyka. Typologia*, Warszawa, Dialog.
- Katsiki Stavroula, 2001, *Les actes de langage dans une perspective interculturelle*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2010, *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Paris, Université de Savoie.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, t. II, Paris, Armand Colin.
- Klemensiewicz Zenon, 1946, « Pan i obywatel » [in :] *Język Polski* XXVI, 33-42.
- Krupa Renata, 2013, « Francuzi » [in :] Małgorzata Marcjanik (éd.), *Jak zwracają się do siebie Europejczycy*, Warszawa, Wydział Dziennikarstwa i Nauk Politycznych, 259-277.
- Łaziński Marek, 2006, *O panach i paniach*, Warszawa, PWN.

- Marcjanik Małgorzata, 1997, *Polska grzeczność językowa*, Kielce, Wydawnictwo Wyższej Szkoły Pedagogicznej.
- Perret Delphine, 1970, « Les appellatifs. Analyse lexicale des actes de parole », <https://www.persee.fr/doc>.
- Picard Dominique, 1995, *Les rituels de savoir-vivre*, Paris, Seuil.
- Picard Dominique, 1998, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, Paris, PUF.
- Pisarkowa Krystyna, 1979, « Jak się tytułujemy i zwracamy do drugich » [in :] *Język Polski*, LIX, 1, 5-17.
- Stone Gerald, 1981, « W sprawie charakterystyki gramatycznej wyrazów pan/pani/państwo », [in :] *Studia z Filologii Polskiej i Słowiańskiej*, 20, Warszawa, 39-43.
- Tomiczek Eugeniusz, 1983, *System adresatywy współczesnego języka polskiego i niemieckiego, socjolingwistyczne studium konfrontatywne*, Wrocław, Ossolineum.
- Wierzbicka Anna, 1999, *Język-umysł-kultura*, Warszawa, PWN.
- Włodarczyk André, 1996, *Politesse et personne. Le japonais face aux langues occidentales*, Paris, Harmattan.
- Włodarczyk Hélène, 1990, « Description formelle des énoncés à vocatif en polonais » [in :] *Revue des Etudes Slaves*, LXII/1-2, 453-479.

SOURCES DES EXEMPLES

Discours de Jean-Paul II pour les vœux au corps diplomatique :

D1 discours du 13 janvier 2001

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2001/january/documents/hf_jp-ii_spe_20010113_diplomatic-corps.html,

D2 discours du 10 janvier 2002

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2002/january/documents/hf_jp-ii_spe_20020110_diplomatic-corps.html,

D3 discours du 13 janvier 2003

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2003/january/documents/hf_jp-ii_spe_20030113_diplomatic-corps.html

D4 discours du 12 janvier 2004

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2004/january/documents/hf_jp-ii_spe_20040112_diplomatic-corps.htmlprzemówienie z 2004 r.,

D5 discours du 10 janvier 2005

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/2005/january/documents/hf_jp-ii_spe_20050110_diplomatic-corps.html

Les textes en polonais se trouvent sur le site http://www.opoka.org.pl/papiez/jan_pawel_ii/przemowienia/php.

LES TERMES D'ADRESSE ET LES TITRES HONORIFIQUES
DANS LES DISCOURS DE JEAN-PAUL II POUR LES VŒUX
AU CORPS DIPLOMATIQUE.
ÉTUDE CONTRASTIVE POLONAIS-FRANÇAIS

R é s u m é

L'article aborde la question des termes d'adresse et des titres, dans les versions polonaise et française, des discours de Jean-Paul II devant le corps diplomatique auprès du Vatican. Ces discours sont, d'une part, une source de réflexion et, d'autre part, un matériau intéressant pour des études linguistiques. L'une des caractéristiques des termes d'adresse visant à se conformer à l'aspect cérémoniel de ces rencontres est la présence de titres solennels existants dans les deux langues. En plus des termes d'adresse honorifiques se référant aux fonctions honorables comme *Excellence*, *Monsieur Ambassadeur*, on trouve des titres universels comme *Mesdames et Messieurs*, dont la valeur sémantique reflète les différences historiques et culturelles et, en même temps, les différences dans leur utilisation.

Mots-clés: termes d'adresse ; politesse verbale ; analyse contrastive.

ZWROTY ADRESATYWNE I TYTUŁY HONORYFIKATYWNE
W PRZEMÓWIENIACH JANA PAWŁA II
DO CZŁONKÓW KORPUSU DYPLOMATYCZNEGO.
STUDIUM PORÓWNAWCZE POLSKO-FRANCUSKIE

S t r e s z c z e n i e

W artykule poruszona została kwestia zwrotów adresatywnych i tytułów w polskiej i francuskiej wersji przemówień Jana Pawła II do korpusu dyplomatycznego akredytowanego przy Stolicy Apostolskiej, które są zarówno źródłem inspirujących refleksji, jak też ciekawym materiałem badań językowych. Cechą charakterystyczną występujących w nich adresatywów jest dostosowanie się do ceremonialnego charakteru spotkania poprzez używanie uroczystych tytułów, obecnych w obu językach. Obok symbolicznych, honoryfikatywnych adresatywów nazywających pełnione zaszczytne funkcje, jak *Eksceleńco* (*Excellence*), *Panie Ambasadorze* (*Monsieur Ambassadeur*) pojawiają się tytuły uniwersalne i standardowe jak *Panie i Panowie* (*Mesdames et Messieurs*), których semantyczne znaczenie odzwierciedla odmienne uwarunkowania historyczno-kulturowe, a tym samym różne ich zastosowanie.

Słowa kluczowe: zwroty adresatywne; grzeczność językowa; analiza porównawcza.